

MAIRIE de la gare ARRONDISSEMENT de Coulon
 Du 30 sept. 1893
 ACTE DE NAISSANCE de Jean Antoine Riou
 né à la gare le 30 sept. 1893 à quatre heures du soir
 fils légitime de Joseph Riou et de Marie Amour demeurant en cette Commune

N° 17
 Riou
 Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Sr Jean Edgard Riou.
 Premier témoin Jean Antoine Riou âgé de dix-huit ans résident à Coulon.
 Second témoin Jean Riou ancien Cultivateur résident à Coulon.
 Et ont, les déclarant et témoins, signé pour ne le faire.
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bonnard ancien adjoint au maire de la gare remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

MAIRIE de la gare ARRONDISSEMENT de Coulon
 Du 30 sept. 1893
 ACTE DE NAISSANCE de Rodolphe Christens Lave
 né à la gare le 30 sept. 1893 à sept heures du matin
 fils légitime de Victor Christens et de Rodolphe Christens Lave
 Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Sr Victor Lave.
 Premier témoin Jean Baptiste Christens résident à la gare âgé de quarante ans.
 Second témoin Louis Christens Cultivateur résident à la gare âgé de trente ans.
 Et ont, les déclarant et témoins, signé pour ne le faire.
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bonnard ancien adjoint au maire de la gare remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

MAIRIE de la gare ARRONDISSEMENT de Coulon
 Du 30 sept. 1893
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Charlotte Broguier
 née à la gare le 30 sept. 1893 à quatre heures du matin
 fille légitime de Louis Broguier et de Marie Riboul résident en cette Commune

Broguier
 N° 18
 Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Sr Louis Broguier.
 Premier témoin Joseph Riboul âgé de cinquante ans résident en cette Commune.
 Second témoin Jean Riboul Cultivateur âgé de trente ans.
 Et ont, les déclarant et témoins, signé pour ne le faire.
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bonnard ancien adjoint au maire de la gare remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

MAIRIE de la gare ARRONDISSEMENT de Coulon
 Du 30 sept. 1893
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Anne Allard
 née à la gare le 30 sept. 1893 à quatre heures du matin
 fille légitime de Antoine Allard et de Marie Bouffier résident en cette Commune
 Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Sr Antoine Allard.
 Premier témoin Jean Allard Cultivateur âgé de cinquante ans.
 Second témoin Joseph Bouffier Charbonnier âgé de cinquante deux ans.
 Et ont, les déclarant et témoins, signé pour ne le faire.
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bonnard ancien adjoint au maire de la gare remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.